

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	7^{eme}
Nom de site		Numéro	T15208
Adresse du site	42, avenue de la Bourdonnais	Hauteur	R+8 (28.50m)
Bailleur de l'immeuble	Social Paris habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700 MHz sur un site existant 2G/3G/4G + réservation antenneaire		
Complément d'info	Free present (30/120/260°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	29/11/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Écologie Urbaine (J)	13/01/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	13/03/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	En réponse aux exigences de performances et obligations légales imposées par les licences délivrées par l'Etat, Bouygues Télécom est amené régulièrement à moderniser son réseau.		
Détail du projet	Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0, 120 et 250°.		
Distance des ouvrants	5m en dessous des antennes	Tilts (degrés)	<i>Entre 2 et 13°</i>
Estimation	0° < 5V/m -120° < 5V/m -250° < 2V/m	Vis-à-vis (25m)	<i>néant</i>
Divers			

Incidence visuelle

Intégration antenneaire	Ce projet consiste à modifier 2 antennes et à remplacer la 3 ^{eme} afin d'y ajouter une fréquence supplémentaire. 3 antennes inactives seront également ajoutées.
Zone technique	6 nouveaux coffrets et 3 boîtiers associés aux antennes sont de taille réduite et de couleur gris clair. Les coffrets seront fixés sur la cheminée, près des antennes et des modules existants, invisibles depuis la rue pour un secteur
Hauteur antennes/sol	28.61m (0°) 31.15m (120°) 28.85m (250°)

Date : Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

**Carte du site au regard des établissements particuliers
dans un rayon de 100m autour des antennes**

AUCUN ÉTABLISSEMENT PARTICULIER À PROXIMITÉ

**Carte du site
au regard
des hauteurs
d'immeubles
dans un
rayon de
25m autour
des
antennes**



Simulation et conformité au seuil de la Charte

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 0°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 25.5 m .



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 28.5 m .



Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 250°	Azimut 0°	Azimut 120°
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 1 et 2 V/m</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>28.5 m</i>	<i>25.5 m</i>	<i>28.5 m</i>

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Modification visuelle à prévoir

Etat projeté :



Vue des Azimuts



Pas d'immeuble en vue directe

Secteur 1 - Azimut 0°



Pas d'immeuble en vue directe

Secteur 2 - Azimut 120°



Pas d'immeuble en vue directe

Secteur 3 - Azimut 250°